

REGLEMENT ET INSCRIPTION

- Les **nouveaux** dossiers d'inscription 2017 sont disponibles en mairie. Ils devront être remis en mairie de Sernhac accompagnés du règlement pour que l'inscription soit validée.
- **Le Jeudi 16 Mars 2017** il sera possible de procéder à l'inscription à la mairie de Meynes de 9h à 12h.
- **Attention** les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 22 Mars (Places limitées)
- Les chèques seront libellés à l'ordre du Trésor Public.
- Les absences ne seront remboursées que sur présentation D'un certificat médical (au -delà du 3ème jour de carence)

DOCUMENTS A FOURNIR

- Dossier d'inscription 2017 à récupérer en mairie
- Photocopie des vaccinations
- Photocopie des bons CAF + numéro d'allocataire CAF
- Photocopie de l'avis d'imposition 2016 sur revenus 2015
- Photocopie de l'assurance responsabilité civile et N° de sécurité Sociale

TARIFICATION COMMUNES DE SERNHAC – MEYNES – ST BONNET- CASTILLON DU GARD

REVENUS	1 Enfant inscrit	2 Enfants inscrits de la même famille	3 Enfants inscrits de la même famille
0 à 29 524 €	11,00 €	09,00 € par enfant	07,00 € par enfant
29 525 à 45 376 €	11,50 €	09,50 € par enfant	07,50 € par enfant
45 377 à 100 780 €	12,00 €	10,00 € par enfant	08,00 € par enfant
100 71 à 202 638 €	12,50 €	10,50 € par enfant	08,50 € par enfant

EXTERIEURS NE PARTICIPANT PAS AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT

REVENUS	1 Enfant inscrit	2 Enfants inscrits de la même famille	3 Enfants inscrits de la même famille
0 à 29 524 €	16,00 €	14,00 € par enfant	11,00 € par enfant
29 525 à 45 376 €	17,00 €	14,50 € par enfant	11,50 € par enfant
45 377 à 100 780 €	18,00 €	15,00 € par enfant	12,00 € par enfant
100 71 à 202 638 €	19,00 €	15,50 € par enfant	12,50 € par enfant

IMPORTANT : Les bons CAF sont à déduire des prix ci-dessus
La tarification des demi-journées est disponible sur le règlement Intérieur en téléchargement sur le site internet ou en Mairie.

Thème de la première semaine : les animaux en folie.

Thème de la deuxième semaine : les cinq continents.



TU VEUX DÉCOUVRIR LES ANIMAUX, LES CONTINENTS.

ALORS REJOINS-NOUS VITE !!!

TES ANIMATRICES ONT PRÉPARÉ UN PROGRAMME DE FOLIE POUR TES VACANCES !!!

RAPPEL : Le horaires entre 7h30 et 9h et 17h00 à 18h00 sont des temps de garderie.
RAPPEL : Entre 9h et 17h (temps du centre de loisirs) il est impossible de récupérer les enfants.

INSCRIPTIONS

DU 15 AU 22 MARS 2017

FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE LOISIRS

**Ouvert du 03 au 14 Avril 2017, (Vacances de printemps)
pour les enfants de 4 à 11 ans
Communes de Sernhac, Meynes, St Bonnet et Castillon
du Gard**




LIEU

Groupe scolaire de la commune de Sernhac

HORAIRES

Du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h00

Frédéric : 06.70.57.33.89

LUNDI 3 AVRIL	MARDI 4 AVRIL	MERCREDI 5 AVRIL	JEUDI 6 AVRIL	VENDREDI 7 AVRIL
FRESQUE ANIMALIERE 	JUNGLE MASQUES 	JEUX DE L'OIE GRANDEUR NATURE 	VENEZ DECOUVRIR ET PASSER UNE AGREABLE JOURNEE AVEC LA FERME CEVENOLE. (ATELIERS, JEUX, DECOUVERTE DES ANIMAUX ETCCC) 	CREATION DE PANIERS 
LES OUAILLES SONT DE SORTIS AU VALLON DE SERNHAC. 	4 / 6 ANS SAFARI 6 / 11 ANS LOUP GAROU 	CINEMA LE LIVRE DE LA JUNGLE 		CHASSE AUX OEUFs 

LUNDI 10 AVRIL	MARDI 11 AVRIL	MERCREDI 12 AVRIL	JEUDI 13 AVRIL	VENDREDI 14 AVRIL
CREATION DE DRAPEAUX 	MASQUES AFRICAINS 	LES ANIMAUX DU MONDE 	CREONS NOS DEGUISEMENTS 	KERMESSE 
THEQUE AU VALLON DE SERNHAC 	4 / 6ANS : BALLONS PRISONNIERS 6 / 11 ANS LA COURSE AUTOUR DU MONDE 	CINEMA L'AGE DE GLACE 5 	CARNAVAL DEFILE DANS LA VILLE DE SERNHAC 	BOOM 

